

# Toiles @ penser

Cahiers d'éducation permanente de

*La Pensée et les Hommes*

***La grève, un droit soutenu par la FEB***

*Libres propos de Philippe LAMBRECHT*

*Dossier n° 2016 - 011*

## *La Pensée et les Hommes*

Émissions de philosophie et de morale laïque  
pour la radio et la télévision – Publications

### **Fondateurs (1954)**

Robert HAMAIDE, Georges VAN HOUT

### **Comité exécutif**

Jacques CELS, Chemsî CHEREF-KHAN, Paul DANBLON, André DEJAEGERE,  
Anne-Marie GERITZEN, Jacques Ch. LEMAIRE

### **Rubriques**

Publications – Radio – Télévision

### **Publications – Abonnements**

Christiane LOIR

02 650 35 90 – [christiane.loir@ulb.ac.be](mailto:christiane.loir@ulb.ac.be)

### **Secrétariat**

Fabienne VERMEYLEN

02 640 15 20 – [secretariat@lapenseeetleshommes.be](mailto:secretariat@lapenseeetleshommes.be)

### **Adresse centrale**

Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles  
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

## *La Pensée et les Hommes*

Association reconnue d'éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles

## **Connaissez-vous nos publications ?**

Nous publions annuellement trois dossiers thématiques et un numéro « Varia ».

Dans sa nouvelle conception, notre revue paraît annuellement sous la forme de trois livres brochés qui comptent chacun environ cent pages et regroupent le point de vue d'une dizaine de spécialistes du sujet traité.

Chaque volume ambitionne de faire le point sur une question relative à la philosophie et à la morale de notre temps ou de traiter en profondeur un sujet qui intéresse les défenseurs des idéaux laïques.

### **Comment s'abonner à nos publications ?**

En effectuant un versement au profit du compte :

IBAN : BE46 0000 0476 6336

de *La Pensée et les Hommes* Asbl

Le prix de l'abonnement annuel s'élève à 30 € (pour trois volumes thématiques et un numéro de « Francs-Parlers ») ou plus pour un abonnement de soutien. Si votre domicile implique un envoi par voie aérienne, majorerez s'il vous plaît votre versement de 10 €.

**Pour en savoir plus, visitez notre site Internet**

<http://lapenseeetleshommes.be>

**Les numéros relatifs à l'abonnement pour l'année 2016  
seront consacrés aux thèmes suivants** (sous réserve) :

n° 101 – *Islams, islamismes et franc-maçonneries*

n° 102 – *Laïcité : une mouvance plurielle*

n° 103 – *De l'indignation à l'action*

n° 104 – *Francs-Parlers n° 8*



# La grève, un droit soutenu par la FEB

Libres propos de Philippe LAMBRECHTS  
Secrétaire générale de la FEB

On doit regretter qu'après beaucoup de travail, le groupe des dix ne soit pas parvenu à se mettre d'accord sur un texte. Cela aurait été bénéfique pour la concertation sociale, mais malheureusement le groupe des dix n'y est pas parvenu et nous le déplorons. Pourquoi ? Parce que, contrairement à ce que l'on pourrait penser, la FEB (Fédération des entreprises de Belgique) est également un syndicat. Simplement c'est un syndicat patronal, c'est un syndicat d'entreprises. Il représente les intérêts des entreprises qui en sont membres. On a parfois tendance à l'oublier, mais dans le fond nous sommes tous – FEB, CSC, FGTB, CGSLB – partenaires syndicalistes, mais on ne représente pas le même type d'intérêt.

Il est important de pouvoir dialoguer en acceptant le débat, c'est-à-dire en ayant un esprit ouvert et en ne pensant pas nécessairement que l'autre est là simplement parce qu'il est adversaire ou parce qu'il ne vous aime pas. Nous sommes dans une société qui a la grande chance – et il n'y en a pas tellement dans le monde –, d'être une société dans laquelle on a du droit, on a des tribunaux, on a des garanties fondamentales, on a une *Constitution*. Tous les États du monde ne peuvent pas en dire autant.

## **Le cœur de la question... le fameux droit de grève**

Premier élément, et cela peut surprendre, mais pour la FEB, le droit de grève est un droit fondamental. Le droit de grève, pour nous tous en tant que citoyens, que ce soit sur le plan politique ou sur le plan social, est un droit fondamental de la même manière que nous avons le droit, comme citoyen, d'exercer nos droits politiques, de voter, etc. Cependant, dire qu'un droit est fondamental ne doit pas l'enlever de la réalité de la société. Un droit est fondamental, certes, mais il fonctionne parmi d'autres droits qui sont tout aussi fondamentaux. Là, il s'agit évidemment d'une question de gradation et de respect des droits qui sont en présence.

La thèse du côté des représentants des travailleurs –, et elle est logiques –, est que le droit de grève est un droit que les entreprises voudraient miner ou limiter. Les employeurs ne souhaitent pas les miner ou les limiter, il n'y a pas de grands complots du patronat pour s'attaquer au droit de grève. Ce qu'il y a, et lorsque l'on en parle avec des chefs d'entreprises, pas les grands patrons de multinationales que l'on présente toujours, mais qu'on en parle avec les représentants de PME, ou qu'on en parle avec des gens qui ont construit leur entreprise eux-mêmes, ou qu'on en parle avec des gens qui ont été traumatisés par des grèves qui se sont mal passées, ce qu'ils en disent c'est : « La grève est un droit, oui, mais il y a des choses inacceptables dans le cadre d'une grève ».

Ce qui n'est pas acceptable dans le cadre d'une grève, c'est la même chose que ce qui n'est pas acceptable dans le cadre normal de l'exercice d'une société démocratique. Vous n'avez pas le droit de violenter des gens, vous n'avez pas le droit d'exercer des violences physiques, vous n'avez pas le droit de fermer une autoroute, vous n'avez pas le droit de faire toutes une série de choses qui sont purement et simplement de l'ordre du code pénal.

La première observation à faire, c'est que le droit de grève n'est pas illimité. Le droit de grève se limite là où commence le respect d'autres droits et le respect, singulièrement, de l'intégrité physique et de l'intégrité individuelle. Cela, contrairement à ce que l'on a pu lire dans la presse, c'est tout ce que la FEB et les autres organisations, qui font partie du groupe des dix et qui représentent le banc patronal, ont voulu apporter comme clarifications dans le *gentlemen's agreement*<sup>1</sup> de 2002.

Peut-être faut-il rappeler l'origine de ce *Gentlemen's agreement* de 2002, car il faut se demander comment il se fait que l'on soit arrivé à avoir un accord.

C'était l'époque d'un certain monsieur Roberto D'Orazio<sup>2</sup> qui était quelqu'un d'assez turbulent et qui, un jour, a séquestré, ou pris en otage, monsieur Michel Nolet, qui était à l'époque secrétaire général de la FGTV. Curieusement, cela a débloqué la possibilité d'arriver à un accord sur le *Gentlemen's agreement* en 2002.

---

<sup>1</sup> Un *gentlemen's agreement* (de l'anglais, littéralement, « accord entre gentilshommes ») est un accord informel entre deux ou plusieurs parties. Il peut être écrit, oral, ou implicite en faisant part d'un accord non verbal, *via* une convention ou par avantage réciproque. L'essence d'un *gentlemen's agreement* réside dans le fait qu'il repose sur l'honneur des parties en regard de sa réalisation, plutôt que dans le fait qu'il soit imposable. Il est, par conséquent, différent d'un contrat, qui lui peut être imposé si nécessaire.

<sup>2</sup> Roberto D'ORAZIO est un syndicaliste et personnalité politique belge, ouvrier d'origine italienne, fils de travailleur immigré.

Ce n'est peut-être qu'une coïncidence, mais il est assez intéressant de constater que, dans un certain nombre de cas, que l'on soit syndicaliste travailleur ou syndicaliste employeur, lorsque l'on se sent attaqué soi-même, on a envie d'avoir un minimum de protection. C'est ce que l'on a essayé de faire en 2002, en le faisant dans un *Gentlemen's agreement* parce qu'en Belgique, la concertation sociale est une tradition importante.

Aujourd'hui, le patronat aurait bien voulu que l'on parvienne à un accord. Si l'on discute et que l'on a accepté le système du groupe des dix, il faut avoir la décence de considérer, qu'effectivement de part et d'autre, on essaye d'arriver à des accords. Si des choses sont mises sur la table, il faut les prendre comme des propositions et discuter. Il y a dans ce qui a été publié dans *L'Écho*<sup>3</sup> l'oubli d'un certain nombre d'autres éléments que vous êtes invités à lire pour pouvoir en juger de manière complète et cohérente.

### **Faut-il limiter le droit de grève ?**

Si l'on parvient à remettre autour de la table les partenaires du groupe des dix, il serait utile de se mettre d'accord sur ce que nous considérons tous comme étant inacceptable dans un certain nombre de cas. Comme par exemple, ce malheureux blocage d'autoroute qui a eu lieu à Liège et qui a eu des conséquences funestes<sup>4</sup>. Il y a d'autres exemples du même type, comme des personnes qui ont été séquestrées sur le campus<sup>5</sup> et sur le parc industriel de Liège<sup>6</sup> et il y a également des personnes qui n'ont pas vécu du tout d'expériences agréables au cours des grèves. C'est également vrai du côté syndical. Cette réalité de se sentir menacé physiquement par un certain nombre de travailleurs et d'employeurs lors d'actions de grève est une réalité et il ne faut pas se voiler la face.

Du point de vue du banc patronal, le sentiment est qu'on ne va pas au bout des choses, que ce principe, qui est dans l'accord de 2002, n'est pas respecté.

---

<sup>3</sup> « La FEB voulait empêcher les syndicats de bloquer trains, trams et métros », *L'Écho* du 18 février 2016.

<sup>4</sup> « Grève de la FGTB : un chirurgien bloqué dans l'embouteillage, la patiente décède », *La Libre* du 21 octobre 2015.

<sup>5</sup> « Grève à Liège : incidents à l'ULg sur le campus du Sart-Tilman », *La Dernière Heure* du 15 décembre 2014.

<sup>6</sup> « Grévistes et non-grévistes ont dérapé à plusieurs endroits du pays », *Le Soir* du 15 décembre 2014.

Le droit au travail est une vaste question, mais l'idée est toute simple. Très généralement, le droit de grève concerne une entreprise, un secteur ou est interprofessionnel. Il y a donc des différentes typologies de grève. Or, il arrive que dans un certain nombre de cas, une grève, par exemple, dans une entreprise va empêcher par une action bien particulière, comme le blocage d'un rond-point à l'entrée d'un zoning industriel, d'autres entreprises de fonctionner. Est-ce normal ? Non, c'est un conflit à l'intérieur d'une seule entreprise qui a des conséquences sur d'autres entreprises.

Lorsque les étudiants apprennent qu'une grève des trains aura lieu pendant trois jours, voire cinq jours, en pleine période d'examens et qu'ils ne pourront donc pas se rendre à leurs examens, est-ce normal ? Il y a quand même un questionnement par rapport à cela. Il n'est pas anormal de faire des grèves, mais il y a moyen de modaliser cela. Il existe dans toute une série de pays, sans que ces pays ne soient des dictatures fascistes, des modalités d'encadrement de ce que l'on appelle le « service minimum ».

Dans un pays, qui est un pays démocratique, le droit de se déplacer d'aller où l'on veut et est également un droit fondamental, contrairement à un blocage syndical. Et donc si l'on veut se rendre dans son entreprise et y travailler, il n'est pas normal de subir un empêchement de le faire avec menaces ou par un comportement qui est pour le moins dérangeant.

Le droit du travail est une question d'équilibre et si les choses se font correctement, il n'y a pas de problèmes. Dans la majorité des cas, cela se passe bien, mais quand il y a des excès, il faut pouvoir réagir.

Du côté des syndicats, on a dit tout le mal que l'on pensait de la requête unilatérale. Pour rappel, la requête unilatérale est un moyen juridique qui existe pour toute une série de cas et qui n'est pas du tout anormale. C'est une figure totalement normale de notre droit. D'ailleurs, les tribunaux ne l'accordent pas n'importe comment et l'accordent après avoir pesé un risque au niveau des droits qui sont en question.

La question de la responsabilité morale des syndicats est assez bien connue de la FEB, puisque jusqu'en 2002, elle était également une association de fait. Lorsque la FEB est devenue une association sans but lucratif, elle a proposé aux syndicats de le devenir également. La FEB pensait que cela aurait été un beau signal. Il ne faut pas prendre la caisse de grève comme excuse, ce n'est pas quelque chose qui intéresse la FEB. Il est tout à fait possible de créer une personnalité morale pour les trois syndicats, mais en disant que parce qu'ils sont syndicats, ils n'ont pas besoin de rendre public le montant de la caisse de grève, il y a un abus.



Si lors d'une action syndicale qui a été couverte par un syndicat, il y a des déprédations, il faut s'interroger. Si demain, à la tête, par exemple, d'un club de football ou à la tête d'une réunion de gens, vous causez des dégradations à autrui, si vous êtes soit représentant d'une organisation qui est dotée d'une personne morale, soit le travailleur de cette personne morale : il y a une possibilité de vous mettre en cause.

Finalement, j'observe que nous sommes d'accord pour dire qu'il y a toute une série de choses que l'on ne peut pas faire, mais personne ne se préoccupe de savoir comment faire respecter le fait qu'on fait des choses illégales, et qu'il faut y mettre fin.

Ne pas utiliser la requête unilatérale c'est très bien, mais avez-vous déjà essayé, devant un piquet de grève, d'aller demander son identité à une personne commettant une infraction ? Ce n'est pas très pratique.

Si l'on veut pouvoir saisir un juge, il serait bon de savoir qui l'on peut saisir puisque les syndicats n'ont pas la personnalité morale. On ne peut saisir le syndicat que *via* la personne de son président ou d'une personne physique qui agira en son nom. Grâce au fait que nous nous respectons mutuellement, nous évitons ce genre de pratique et cela fait également partie de la concertation sociale.

Logiquement, puisque l'on est en présence d'une association de fait, on devrait, si un jour on a quelque chose à reprocher à un syndicat – car, après tout, un syndicat peut commettre une faute civile ou conventionnelle comme n'importe qui –, citer à comparaître l'ensemble des membres du syndicat, pour autant que l'on dispose de leurs noms et de leurs adresses. Pour rappel, on ne peut pas mener une action collective : il faudrait les citer tous les uns après les autres.

On est au XXI<sup>e</sup> siècle et on est en Belgique. Et en Belgique à ce que l'on sait, il est faux de dire que les entreprises n'ont pas d'obligations. Elles en ont et elles en ont beaucoup, mais il est vrai qu'un certain nombre d'entrepreneurs commencent à être allergiques quand on en rajoute encore une couche, parce que l'on est sans doute champion du monde en matière d'obligations de toute sorte : obligation fiscale, obligation pénale, ... Regardez le code de droit pénal social : à l'exception d'un ou deux cas, il n'y a aucune disposition pénalement sanctionnée dans le chef des travailleurs ; ce sont toutes des dispositions pénales dans le chef des employeurs. Or, grâce à la concertation sociale, il y a des conventions collectives de travail. Ces conventions établissent des obligations, mais également dans le chef des syndicats. Et il est impossible de les faire respecter puisqu'ils n'ont

pas la personnalité morale et que l'on n'a pas non plus, le cas échéant, la possibilité de constater qu'il y ait des infractions qui ont été commises.

C'est simpliste ? Ce n'est pas le cas, il s'agit d'une question fondamentale d'égalité du dialogue. Soit nous sommes partenaires sociaux, soit nous ne le sommes pas. La FEB est une ASBL qui sait parfaitement quel est son patrimoine, qui sait parfaitement quels sont ses moyens.

La question du droit de grève est un vieux fantasme, cela n'obnubile pas la FEB.

Il ne faut pas croire que les entreprises et les syndicats d'entreprises veulent rendre les syndicats responsables de n'importe quoi. Ils savent pertinemment que, dans des actions syndicales, il y a souvent des fous qui se mettent à « casser ». Ce qui est demandé, par contre, c'est que lorsque les syndicats ont pris des engagements, ils aient la responsabilité de les respecter et que, le cas échéant, ils puissent être appelés à les respecter devant un tribunal civil qui pourraient les condamner à des dommages et intérêts comme n'importe quel citoyen qui a commis une faute.

C'est assez simple, et cela n'a rien à voir avec un certain nombre de fantasmes sur une volonté de complot patronal à l'encontre des libertés syndicales.

Le droit de grève est un droit fondamental auquel la FEB souscrit, mais il est très difficile d'obtenir que l'on mette fin à un certain nombre d'actions qui sont illégales, précisément parce qu'elles se déroulent pendant les grèves. C'est à cela que la FEB veut s'atteler à mettre des limites.

# Nos Toiles *À* penser

disponibles sur demande et sur notre site <http://www.lapenseeetleshommes.be>

## Projets d'action économique et sociale

- Innovation : science, services et alibis*, M. JUDKIEWICZ, 2014.  
*L'antisémitisme*, W. DE WINNE, 2013.  
*Travail social et populations roms : lutter contre le cercle vicieux*, J. FASTRÈS, 2012.  
*Le parrainage des mineurs non accompagnés : une forme d'engagement social*, M. FOUREZ, 2012.  
*Médecine du travail et morale*, D. THONON, 2011.  
*Le médiateur des droits du patient*, A. HESELWOOD, 2011.  
*Les révolutions industrielles et la révision des valeurs*, L. ROUGIER, 2011.  
*L'esclavage*, J. RIFFLET, 2011.  
*Aux grands mots les grands remèdes*, M. JUDKIEWICZ, 2010.  
*L'éthique de la sollicitude et la protection des personnes vulnérables*, Ch. COUTEL, 2010.  
*La médecine et les responsabilités de l'homme*, Dr. HUBINONT, 2009.  
*Plaidoyer pour une médecine « intégrative »*, Th. JANSSENS, 2009.  
*Un atelier d'improvisation pour les détenues de la prison de Berkendael*, P. HOUYOUX, 2008.  
*Faut-il avoir peur des communautés immigrées ?* A. MANÇO, 2008.  
*Quel avenir pour la recherche scientifique en Belgique ?* J. C. BAUDET, 2008.  
*Article 27. Un réseau créatif*, L. ADAM, 2007.  
*Les enfants dans les centres fermés pour illégaux*, V. SILBERBERG, 2007.  
*Désirs éthiques et désirs critiques pour une politique culturelle de gauche*, M. HELLAS, 2007.  
*D'un papillon à une étoile*, J. CORNIL, 2007.  
*Complexité, identité, fraternité, citoyenneté : le quadrige de la reliance*, M. BOLLE DE BAL, 2007.  
*Brèches*, J. CORNIL, 2007.  
*Comment vivre à Bruxelles malgré le coût des loyers*, N. CASTELIJN, 2006.

## La lutte contre les fausses croyances et les fausses sciences

- Réflexions dérangeantes – 2015*, P. J. MAINIL, 2015.  
*Saül de Tarse*, W. DE WINNE, 2015.  
*Des idoles en héritages*, W. DE WINNE, 2015.  
*La Genèse – Ancien Testament*, P. J. MAINIL, 2015.  
*Au temps où les prêtres régnaient sur les consciences*, P. DEFOSSE, 2015.  
*Petit essai sur l'existence de Dieu*, J. CAMBIER, 2014.  
*Démarche scientifique ou dogmatique : un choix de société*, G. SAND, 2014.  
*Les deux jugements*, W. DE WINNE, 2014.  
*Une histoire cosmique*, W. DE WINNE, 2014.  
*Rennes-le-Château : Les marchands du Temple ésotérique*, M. BOLLE DE BAL, 2013.  
*Remarques sur la situation de l'incroyant aujourd'hui*, R. POMMIER, 2012.  
*Entre corps et esprit, une science du lien*, T. JANSSEN, 2011.  
*Le cosmos et son agencement*, D. BOCKSTAEL, 2011.  
*Un autre anniversaire à fêter ! Quatre cents ans d'héliocentrisme*, P. J. MAINIL, 2011.  
*Sur l'histoire de la science*, J. C. BAUDET, 2011.  
*L'impossible eucharistie*, W. DE WINNE, 2011.  
*L'obsession sacrificielle*, W. DE WINNE, 2011.  
*La grande intelligence, illusion ?*, P. J. MAINIL, 2010.  
*L'âme existe-t-elle ?*, P. J. MAINIL, 2010.  
*Et Dieu dans tout cela*, R. DEJAEGERE, 2010.  
*Les fausses sciences*, J. PIRON, 2010.  
*Effets pervers de la morale chrétienne*, B. MILHAUD, 2010.  
*Les erreurs de la science comme indices de sa valeur*, J. C. BAUDET, 2010.  
*L'évolution et la notion de vie*, O. PIRON, 2010.  
*Les théories physico-chimiques*, M. FLORKIN et J. BRACHELET, 2010.  
*Les fausses sciences. Les pièges de la représentation*, J. PIRON, 2010.  
*Les fausses sciences. L'« explication » unique et le savoir total*, J. PIRON, 2010.  
*Science et foi. Problème périmé ou problème éternel ?* P. ROBIN, 2009.  
*Science et foi. Les croyants devant la science*, P. ROBIN, 2009.

- Science et foi. La solution moderniste*, P. ROBIN, 2009.  
*Foi contre science*, Ph. MAASEN, 2009.  
*Les droits humains, ici et maintenant*, P. GALAND et B. VAN DER MEERSCHEN, 2008.  
*Que penser de l'intégrisme féministe ?* J. GABARD, 2008.  
*Deux voix de témoignages : Rwanda et Shoah*, A. GOLDSCHLÄGER, 2008.  
« Tyrannie de la majorité » selon Tocqueville et « Droits des minorités », Ch. COUTEL, 2008.  
*Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions*, A. MANÇO, 2008.  
*Actualité des Protocoles*, J. JAMIN, 2007.  
*Droits et recours de la victime de prétendus voyants, gourous, mages, guérisseurs et autres charlatans invoquant le paranormal*, N. DE BECKER, 2006.  
*Les complots : sujet de la littérature populaire*, A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2006.  
*Le cinéma, la télévision et les jeux vidéos illustrent la peur des conflits*, A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2006.

### **La lutte contre les extrémismes politiques**

- Islam politique ou démocratie musulmane : subir ou choisir ?*, C. CHEREF-KHAN, 2014.  
*La pensée non dualiste*, D. CASTERMAN, 2014.  
*La déportation des Juifs d'Europe 1942 - 1945*, G. BRANDSTATTER, 2014.  
*Tous voiles dehors ?*, C. PONCIN, 2013.  
*De l'urgence de réformer l'islam d'ici pour en faire un vrai « pilier » de notre démocratie ?*, C. CHEREF-KHAN, 2013.  
*Edmond Picard : un « humaniste », antisémite et raciste*, F. RINGELHEIM, 2013.  
*La démocratie est-elle malade ? — 2*, É. POHL, 2013.  
*La démocratie est-elle malade ? — 1*, É. PEETERS, 2013.  
*Serpents, race de vipères !* W. DE WINNE, 2011.  
*J'exècre les révisionnistes, fulminait Dominique*, P. J. MAINIL, 2010.  
*Deux voix de témoignages : Rwanda et Shoah*, A. GOLDSCHLÄGER, 2010.  
*La franc-maçonnerie en terre d'islam*, R. Y. DAJOUX, 2009.  
*L'homme qui ne portait pas de chaussettes ou Quel Einstein célébrons-nous ?* P. MARAGE, 2008.  
*La sociologie est-elle une science ?* Cl. JAVEAU, 2008.  
*Le rôle de l'expérience en philosophie*, D. SERON, 2008.  
*Un modèle d'univers*, J.-F. PONSAR, 2008.  
*Le truchement majeur*, J. CELS, 2008.  
*Propos d'un libertaire sur l'éthique*, P.-J. MAINIL, 2008.  
*Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions*, A. MANÇO, 2008.  
*Les limites de la liberté*, J. JAMIN, 2007.  
*Nature, culture et extrême droite*, J. JAMIN, 2007.  
*Pour un personnalisme pluraliste*, M. BOLLE DE BAL, 2007.  
*Les religions meurtrières*, E. BARNAVI et Ch. CHEREF-KHAN, 2007.  
*Réflexions sur la montée de l'islamisme*, E. BARNAVI et Ch. CHEREF-KHAN, 2007.  
*Récits de Colombie*, J. CORNIL, 2007.  
*Le totalitarisme*, M. HELLAS, 2007.  
*Les otages politiques*, Fr. VANDEN DRIESCH, 2007.  
*Einstein et la politique*, M. VOISIN, 2006.  
*Extrême droite et éducation permanente*, M. MAESSCHALK, 2006.  
*Après quarante-cinq ans de présence musulmane en Belgique : « Sire, il n'y a pas d'islam belge »*, Ch. CHEREF-KHAN, 2006.  
*Les tabous de l'immigration*, J. CORNIL, 2006.

### **Avancées en faveur de l'éducation**

- Pratique pédagogique et apprentissage scolaires : une étude de cas sur la pédagogie Steiner*, T. GENNEN, 2015.  
*Dynamiser la philosophie par la sagesse*, M. VOISIN, 2015.  
*Haro sur l'élitisme social, vive l'élitisme intellectuel !*, É. PEETERS, 2014.  
*Une approche de l'œuvre d'art*, N. DECOSTRE, 2014.  
*Orwell et nous*, M. VOISIN, 2014.  
*Responsabilité citoyenne. Programme de Matthew Lipman de « Philosophie pour enfants »*, N. DECOSTRE, 2014.  
*Eduquer à l'éthique*, N. DECOSTRE, 2014.

- L'enseignement, métier à usure*, J. L. HORENSTEIN, 2014.  
*Vous avez dit humain ?*, C. SUSANNE, 2014.  
*Vers un cours d'éducation aux valeurs pour tous ?*, C. SÄGESSER, 2014.  
*Voyage subjectif dans la perception de la couleur en Occident : de l'Antiquité à nos jours*, T. ISRAËL, 2014.  
*Philéas & Autobule, une jeune revue citoyenne de philosophie avec les enfants*, F. MARTIN, 2013.  
*Qu'est-ce que la philosophie ?*, J. C. BAUDET, 2013.  
*Lettre d'un professeur*, S. LOURYAN, 2013.  
*Une résistance souriante*, M. VOISIN, 2013.  
*À quoi peut bien servir l'orgasme féminin ?*, Y. FERROUL, 2013.  
*Une éthique libérée et libératrice*, N. DECOSTRE, 2013.  
*Un éloge de l'ignorance ! Est-ce sain ?*, J. TAMINE, 2012.  
*Apprendre à penser et à discuter dès cinq ans*, C. LELEUX, 2012.  
*Accommodements raisonnables : Quelles égalités à l'école ?*, N. GEERTS, 2012.  
*L'« Amour de soi », apologie de la vie en commun chez Spinoza*, G. FOKAM, 2011.  
*À coeur ouvert*, R. ARONSON, 2011.  
*La célébration de l'humain*, M. VOISIN, 2011.  
*La fin des dogmes vue par Simon Jouffroy*, C. ÉVRARD, 2011.  
*Souvenirs d'un maître* : Adolphe Festraets, S. LOURYAN, 2011.  
*La morale de l'adolescence*, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011.  
*La dernière énigme de Léopold II*, G. TELLIER, 2010.  
*L'orientation sexuelle : biologie ou éducation*, J. BALTHAZART, 2010.  
*Bye Bye l'unilinguisme*, J. REYNAERS, 2010.  
*Quelques réflexions sur l'homme*, V. DAUMER, 2010.  
*Nos têtes sont plus dures que les murs des prisons*, L. BOVY, 2009.  
*Propos d'un libertaire sur les religions*, P.-J. MAINIL, 2009.  
*Introduire le cours de philosophie dans le secondaire*, V. DORTU, 2009.  
*Bonheur et humanisme*, Fr. DE GREEF, 2009.  
*Éducation permanente et philosophie pour enfants*, M. VOISIN, 2007.  
*L'alimentation intelligente*, A. BURONZO, 2007.  
*Prison-sanction et prison-éducation*, J.-Cl. DE POTTER, 2007.  
*Trente propositions pour une école de la réussite*, A. DESTEXHE, 2006.  
*L'avenir de l'université*, J.-Fr. BACHELET, 2006.  
*Ce que montre PISA 2003 : les inégalités sociales dans l'enseignement en Belgique*, N. HIRTT, 2006.  
*Les francs-maçons à la naissance de l'enseignement universitaire des sciences*, J. LEMAIRE, 2006.  
*L'immersion linguistique*, R. BRIQUET, 2006.  
*Coexistence des langues et des cultures. Entre utopie et réalités*, R. RENARD, 2006.

#### **Ambitions de la laïcité**

- La Bibliothèque de Propagande (1903-1914) : une action maçonnique anticléricale vers le monde profane*, C. Mathys, 2014.  
*La Bible d'un laïque*, J. CAMBIER, 2014.  
*Le retour de la spiritualité : nouveau masque des religions ?*, P. DARTEVELLE, 2014.  
*Le baptême, à quoi ça sert ?*, W. DE WINNE, 2014.  
*Des cultures et des hommes*, M. VOISIN, 2014.  
*Et le baptême dans tout ça ?*, W. DE WINNE, 2014.  
*Le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente*, R. PERCEVAL, 2014.  
*Quelle est la place d'une association constitutive au sein du Centre d'Action laïque ?*, C. CHEREF-KHAN, C. WACHTELAER et J. LEMAIRE, 2014.  
*Amour, islam et mixité : la construction des relations au sein des couples musulman/non-musulman*, M. CHRISTODOULOU, 2014.  
*Athéisme – Agnosticisme – Matérialisme*, N. RIXHON, 2014.  
*Peut-on parler d'athéisme dogmatique ?*, N. RIXHON, 2013.  
*Réflexions dérangementes*, P. J. MAINIL et Y. STRUYS, 2013.  
*Le tabou de Jésus le Nazaréen dans la société laïcisée*, F. FORET, 2013.  
*L'école au défi de la laïcité*, N. GEERTS, 2013.  
*Notre avenir eschatologique*, W. DE WINNE, 2013.  
*Les usages cléricaux*, H. CHARLIER, 2013.  
*Faux et vrais secrets de la franc-maçonnerie*, M. BOLLE DE BAL, 2013.

- Politique et religione en France et en Belgique à l'heure de l'Europe*, F. FORET, 2013.  
*Athée, nihil, pourquoi ?*, H. CHARLIER, 2013.  
*Paradigme et éthique humaniste : l'idéal et la réalité*, P. J. MAINIL, 2012.  
*Et si toutes les questions n'avaient pas de réponse ?*, M. MAYER, 2012.  
*Dieu ?*, W. DE WINNE, 2012.  
« *Serpents, Race de Vipères* », ou *la succession usurpée de Jésus de Nazareth*, W. DE WINNE, 2012.  
*La vie et la mort*, P. J. MAINIL, 2012.  
*La laïcité a une histoire*, M. MAYER, 2012.  
*Pour une nouvelle morale laïque, coeur battant de la cause républicaine*, C. COUTEL, 2012.  
*La question des conceptions de vie*, M. MAYER, 2012.  
*La disparition de Philippe Grollet*, G. C. LIÉNARD, 2012.  
*Vivre laïquement*, M. MAYER, 2012.  
*La foi, la spiritualité, l'obscurantisme, ... Du retour de quel « islam » parlons-nous ?*,  
C. CHEREF-KHAN, 2012.  
*Ma laïcité racontée aux enfants*, H. BAUHERZ, 2011.  
*Laïcité et dignité*, C. COUTEL, 2011.  
*Pourquoi financer les organisations convictionnelles ? Un point de vue laïque*, C. SÄGESSER, 2011.  
*Neutralité ou engagement dans l'enseignement de la morale*, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011.  
*Un peu de décence, Messieurs les croyants !*, R. POMMIER, 2011.  
*Vivre sans dieu(x)*, M. VOISIN, 2011.  
*Une école pluraliste pour une société pluraliste*, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011  
*La laïcité et les laïcités : deux versions, un idéal*, M. BOLLE DE BAL, 2010.  
*Conscience athée*, N. RIXHON, 2010.  
*Jean Meslier, curé et athée : un paradoxe ?*, N. RIXHON, 2010.  
*Réflexions d'un libre examinateur ou d'un homme qui, du moins, croit l'être*, P. J. MAINIL, 2010.  
*Peut-il exister une spiritualité laïque ?*, J. RIFFLET, 2010.  
*Âme : Esprit/Doute/Foi*, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.  
*Religion/Théologie : Dogme*, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.  
*Athéisme : Agnosticisme/Cléricalisme*, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.  
*Nsr Abou Zeid et Mondher Sfar*, J. WILLEMART, 2009.  
*De la difficulté d'être athée aujourd'hui*, A. PIRLOT, 2009.  
*Humanisme et laïcité : Condorcet, précurseur de la loi de 1905 ?* Ch. COUTEL, 2009.  
*Propos d'un libertaire sur les religions*, P.-J. MAINIL, 2009.  
*De la tolérance à la reconnaissance ?* J. PELABAY, 2009.  
*Artes Moriendi : comment aborder la fin de vie ?* St. NELISSEN, 2009.  
*La dépénalisation de l'euthanasie a été un combat laïque*, R. LALLEMAND, 2009.  
*Questions sur la laïcité en Europe*, Cl. VAILLANT, 2009.  
*Science et foi. Problème périmé ou problème éternel ?* P. ROBIN, 2009.  
*Science et foi. Les croyants devant la science*, P. ROBIN, 2009.  
*Science et foi. La solution moderniste*, P. ROBIN, 2009.  
*Héritier des Lumières, Condorcet « traducteur » de Voltaire*, Ch. COUTEL, 2008.  
*Les médecines parallèles*, P. DEBUSCHERE, 2008.  
*Six années d'euthanasie légale : bilan*, M. ENGLERT, 2008.  
*Le conseiller laïque serait-il un semeur d'interrogations dès qu'il centre son action sur l'écoute de l'autre ?* M. MAYER, 2008.  
*La franc-maçonnerie est-elle une secte ?* C. Bryon-PORTET, 2008.  
*La laïcité française et la loi sur le port de signes religieux dans les écoles publiques*,  
A. DUMOULIN, 2008.  
*Lettre ouverte sur la tolérance*, G. HOTTOIS, 2008.  
*Tibergien, précurseur d'un idéal oublié*, V. DORTU, 2008.  
*Islamophobie et culpabilité*, A.-M. DELCAMBRE, 2008.  
*Un catholique face à l'euthanasie*, J.-J. JAEKEN, 2008.  
*Euthanasie : le débat parlementaire*, Ph. MONFILS, 2008.  
« *Tyrannie de la majorité* » selon Tocqueville et « *Droits des minorités* », Ch. COUTEL, 2008.  
*Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions*, A. MANÇO, 2008.  
*Divin et humain : religion et reliance*, M. BOLLE DE BAL, 2007.  
*Bio-éthique et thanato-éthique*, M. BOLLE DE BAL, 2007.  
*Vers une éthique de l'environnement*, J. CORNIL, 2007.  
*La crémation : une éthique pour notre temps*, M. MAYER, 2006.  
*La loi de dépénalisation de l'euthanasie : une démarche citoyenne*, J. HERREMANS, 2006.



- La laïcité dans la vie sociale*, Ph. GROLLET, 2006.  
*Cent ans parès une loi mémorable de séparation des Églises et de l'État. Favoriser dans les sociétés plurielles les dialogues interculturel et interreligieux*, R. RENARD, 2006.  
*2.500 ans de pensée libre : 1<sup>ère</sup> partie*, A.-M. HANSENNE, 2006.  
*2.500 ans de pensée libre : 2<sup>e</sup> partie*, A.-M. HANSENNE, 2006.  
*La laïcisation de l'art*, Ch. LOIR, 2006.  
*Laïcité et diversité culturelle*, R. RENARD, 2006.

### Réflexions sur l'éducation permanente

- Éducation permanente et philosophie pour enfants*, M. VOISIN, 2007.  
*Prison-sanction et prison-éducation*, J.-Cl. DE POTTER, 2007.  
*Extrême droite et éducation permanente*, M. MAESSCHALK, 2006.  
*La FORel*, A. SCHLEIPER, 2006.  
*La culture, une généreuse éducation permanente*, J. CELS, 2006.  
*Le rôle charnière du cardinal Bellarmin*, J.-J. DE GHEYNDT, 2006.  
*Jonas et la liberté. Dimensions théologique, ontologique, éthique et politique*, M.-G. PINSART, 2006.  
*La rhétorique, moyen de convaincre*, M. MEYER, 2006.  
*Représenter le zéro : un problème philosophique*, J.-J. DE GHEYNDT, 2006.  
*Écrire en Belgique sous le regard de Dieu. La littérature catholique belge dans l'entre-deux-guerres*, C. VANDERPELEN-DIAGRE, 2006.  
*Réalisations de la Communauté française de Belgique, en matière d'éducation à la citoyenneté*, P. DUPONT, 2006.  
*Rêveries d'un promeneur solitaire. Vagabondages imaginaires autour du nouveau siècle*, J. CORNIL, 2006.

### Comprendre aujourd'hui au travers des miroirs culturels

- Vrais et faux remèdes pour sauver l'Église : le cas de Hans Küng*, P. DARTEVELLE, 2014.  
*Ah ! Si on avait écouté Arius !*, W. DE WINNE, 2014.  
*Réhabilitation du « phallocrate »*, M. BOLLE DE BAL, 2014.  
*Perhumanisme et/ou transhumanisme ?*, J. SEMAL, 2014.  
*À propos de l'antisémitisme et du conflit israélo-palestinien*, W. DE WINNE, 2014.  
*1915 - 2015 : le temps du « droit à l'autodétermination » des Kurdes est-il venu ?*, V. BALMAN, 2014.  
*Écrivain belge*, A. BERENBOOM, 2014.  
*L'éducation et la culture au centre du combat pour la démocratie au Maroc*, D. MENSCHAERT, 2014.  
*Hitler et la franc-maçonnerie*, A. DE LA CROIX, 2013.  
*Le testament de Jean Meslier*, P. J. MAINIL, 2013.  
*Le combat des Lumières*, G. CHAUSSINAND-NOGARET, 2013.  
*Je vois le bien, je l'approuve et je fais le mal*, L. DA SILVA, 2013.  
*L'effacement de Dieu chez quelques moines-poètes contemporains*, G. RINGLET, 2013.  
*Après... ou le silence des hommes*, M.-P. HAAR, 2013.  
*L'antisémitisme ?*, W. DE WINNE, 2013.  
*Humour et identité*, A. NYSENHOLC et W. SZAFRAN, 2013.  
*Les femmes et la franc-maçonnerie, des Lumières à nos jours. Quels enjeux ?*, C. RÉVAUGER, 2012.  
*L'au-delà*, X. DE SCHUTTER, 2012.  
*Les catholiques belge et la franc-maçonnerie*, H. HASQUIN et E. DE BEUKELAER, 2012.  
*Commémorer Jean-Jacques Rousseau*, R. TROUSSON, 2012.  
*L'histoire des sciences en Belgique*, J.C. BAUDET, 2012.  
*Sur cette pierre, je bâtirai mon Église*, W. DE WINNE, 2011.  
*Jean Meslier : une figure exceptionnelle de l'incroyance au XVIII<sup>e</sup> siècle*, S. DERUETTE, 2011.  
*Un monde sans frontières - Comment favoriser le développement*, R. VERMEIRE, 2011.  
*Les créationnismes*, P. J. MAINIL, 2011.  
*Jeanne d'Arc a-t-elle failli devenir républicaine ?*, F. RYZIGER, 2011.  
*Jésus, un juif charismatique de Nazareth*, W. DE WINNE, 2011.  
*Les femmes dans la franc-maçonnerie*, Collectif, 2011.  
*Le petit monde d'outre-tombe*, A. CHABOT, 2010.  
*L'existentialisme de Martin Heidegger*, G. AISEAU, 2010.  
*Pôle Santé de l'ULB : histoire de lieux, de personnages, de découvertes*, S. LOURVAN, 2010.  
*Les noms de famille*, J. GERMAIN, 2010.  
*Bruxelles néoclassique : mutation d'un espace urbain (1775-1840)*, Ch. LOIR, 2010.

- L'existentialisme. Le rôle de la phénoménologie*, G. AISEAU, 2010.  
*La liberté et l'histoire : la liberté et ses valeurs*, M.-J. LEFEBVRE, 2010.  
*La liberté et l'histoire : l'évasion du temps*, M.-J. LEFEBVRE, 2010.  
*Jean-Jacques Rousseau et la naissance de l'autobiographie*, R. TROUSSON, 2010.  
*La Flandre aux flamands*, P. STÉPHANY, 2010.  
*Vision de la mort dans le Judaïsme*, A. GOLDSCHLÄGER, 2010.  
*Le Coran est-il authentique ?* J. WILLEMART, 2009.  
*Le pain des oiseaux*, Y. NAMUR, 2009.  
*La vision de la mort dans le Judaïsme*, A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2009.  
*La forme de la terre : des conceptions primitives à Aristote*, D. BOCKSTAELE, 2009.  
*L'architecture néoclassique à Bruxelles, reflet d'une société en mutation*, C. LOIR, 2009.  
*Nietzsche, précurseur du nazisme ?* ANONYME, 1<sup>ère</sup> partie, 2009.  
*Nietzsche, précurseur du nazisme ?* ANONYME, 2<sup>e</sup> partie, 2009.  
*Nietzsche, précurseur du nazisme ?* ANONYME, 3<sup>e</sup> partie, 2009.  
*Kierkegaard, le père de l'existentialisme*, G. AISEAU, 1<sup>ère</sup> partie, 2009.  
*Kierkegaard, le père de l'existentialisme*, G. AISEAU, 2<sup>e</sup> partie, 2009.  
*Kierkegaard et l'ascétisme*, G. AISEAU, 2009.  
*Kierkegaard et l'incroyance*, G. AISEAU, 2009.  
*La Belgique, un anachronisme d'avenir ?* Ch. VAN DEN EYNDE, 2008.  
*La spiritualité*, ANONYME, 2008.  
*L'Europe méditerranéenne, entre l'Occident et l'Orient*, Ch. COUTEL, 2008.  
*L'évolution du freudisme*, W. SZAFRAN, 2007.  
*La question rousse*, V. ANDRÉ, 2007.  
*La valeur du temps dans un monde qui accélère*, M. DE KEMMETER, 2007.  
*Le récit de vie, pierre d'angle de la sociologie existentielle*, M. BOLLE DE BAL, 2007.  
*Le Centre de culture européenne*, M. IMBERECHTS, 2006.

#### **Relais du monde associatif**

- La mort médicalisée, une humanisation ?*, F. DAMAS, 2014.  
*La violence conjugale : de quoi parle-t-on ?*, A. ADRIAENSSENS, 2013.  
*Le Centre de pathologie sexuelle masculine*, R. J. OPSOMER et F. SEVENS, 2013.  
*Les ASBL, dix ans après la loi de 2002*, J.-F. ISTASSE, 2013.  
*Rom, Tsigane, Gitan, ... Dépasser les mythes d'un peuple européen*, A.-N. CYDZIK, 2013.  
*L'école rwandaise de l'avenir*, R. LUFF, 2012.  
*Présence et Action Culturelles vous présente son projet : Espace Écrivain Public*, D. SURLEAU, 2012.  
*La méditation : une médecine d'avant-garde ?*, T. JANSSEN, 2011.  
*Réflexions en vue d'un système éducatif plus performant pour tous les enfants*, CEDEP, 2011.  
*Les violences ne sont pas une fatalité : Garantie les prévient*, D. LANDENNE, 2011.  
*Le Service laïque d'aide aux personnes du Brabant wallon*, M. DOUMONT et F. WAYENS, 2011.  
*L'interruption volontaire de grossesse*, T. JANSSEN, 2011.  
*Les leçons de l'histoire et nous*, F. BRODSKY, 2010.  
*Mutilations génitales*, J. CHEVALIER, 2010.  
*Présentation du réseau Financement Alternatif*, A. BROUYAUX, 2008.  
*La Ligue de l'Enseignement*, V. SILBERBERG, 2007.  
*Les enfants dans les centres fermés pour illégaux*, V. SILBERBERG, 2007.  
*Mal au fesses pour le Congo*, H. BOKHORST, 2007.  
*Ni putés ni soumises : un mouvement international pour libérer la parole et les initiatives*,  
F. SIDIBE, 2006.  
*Le GRIP et ses activités*, 2006.  
*Infor-Drogues. 1971-2006, trente-cinq ans déjà !*, Ph. BASTIN, 2006.  
*Les conseillers moraux laïques en milieu hospitalier,  
en maisons de repos et en maisons de repos et de soins*, N. BOLLU, 2006.  
*Les Maisons médicales et la Fédération des Maisons médicales et des Collectifs de soins de santé*, 2006.

#### **Interrogations et projets d'action sur quelques données sociologiques**

- Saint Georges : du martyr victime innocente au guerrier héros triomphant*, C. HENNEGHEN, 2014.  
*Réflexion sur les rapports entre les notions d'identité, de nation et de nationalisme*,  
M. DE COSTER, 2013.  
*Le cri de la hulotte. Dix ans de participation belge à une guerre illégale, ignoble, inutile...*



- C. DUPRÉ, 2013.  
*Sexe, prostitution et contes de fées*, C. FRANÇOIS, 2012.  
*La jalousie n'est pas une preuve d'amour*, J. LAOT, 2012.  
*Le terrorisme amoureux*, M.-C. CARDINAL, 2011.  
*Petite leçon de philosophie ou comment accéder au bonheur ?*, L. VANIN-VERNA, 2011.  
*À nouvelles familles, nouvelles morales*, M. VAN DE MEULEBROEKE, 2011.  
*Multiculturalisme ou interculturalité : Tour de Babel ou cathédrale des Lumières ?*, G. VERZIN, 2010.  
*Problèmes de la drogue*, C. SOMERHAUSEN, 2009.  
*La liberté : un concept entre gris clair et gris foncé*, F. ANDRÉ, 2008.  
*Est-il nécessaire d'établir une censure sur le Web ?* M. BRODSKY, 2008.  
*Parents de toxicomanes...*, A.-M. LEGRAND et D. CRACCO, 2008.  
*L'argent des fourmis : religions - migrations - développement*, A. MANÇO, 2008.  
*Le jeu pathologique, une maladie de la modernité*, S. MINET, 2007.  
*Déliance, reliance, alternance*, M. BOLLE DE BAL, 2007.  
*Fraternité et/ou amitié : deux « reliances » à relier*, M. BOLLE DE BAL, 2007.  
*Pour un personnalisme pluraliste*, M. BOLLE DE BAL, 2007.  
*Des valeurs réinterrogées. Penser ou dépenser. Marchandisation des valeurs et valeur d'usage*, J. CORNIL, 2007.  
*Questions de sexualité*, J.-L. GÉNARD, 2006.  
*Le travail : une valeur à réhabiliter*, M. BOLLE DE BAL, 2006.  
*Violence, passions et guerres : cris des hommes, silence des dieux*, M. BOLLE DE BAL, 2006.  
*Bribes réflexives sur la nouvelle divinité mercantile*, J. CORNIL, 2006.  
*Conte le turbocapitalisme : Taxe Tobin et enquête sur les sociétés de clearing*, J. CORNIL, 2006.  
*Travers et valeurs de l'individualisme*, J. CORNIL, 2006.

#### Construire l'Europe

- Les droits de l'homme et le droit européen*, P.-F. RYZIGER, 2011.  
*Le cheval de Troie. Sectes et lobbies religieux à l'assaut de l'Europe*, M. CONRADT, 2008.  
*Trois rêves évanouis*, M. BOLLE DE BAL, 2007.  
*Le Centre de culture européenne*, M. IMBERECHTS, 2006.

#### Éduquer à la citoyenneté

- Le citoyen, son événement et l'histoire : le champ des possibles*, L. VANIN, 2014.  
*Citoyenneté et démocratie : un défi essentiel pour l'Alpha*, S. PINCHART, 2014.  
*Vers la fin de l'autorité*, F. DE SMET, 2012.  
*L'équation arabo-musulmane : entre préservation de l'identité et désir de modernité*, A. AOUATTAH, 2012.  
*Pour une spiritualité citoyenne*, E. DE BEUKELAER, 2012.  
*Sociologie et franc-maçonnerie*, M. BOLLE DE BAL, 2012.  
*La démocratie dans le monde arabe*, I. SAFAR, 2012.  
*Le droit à l'oubli*, R. CHIF, 2011.  
*Le droit à l'oubli*, R. CHIF, 2011.  
*Éduquer à la citoyenneté démocratique*, M. VOISIN, 2011.  
*Un strip-tease attristant*, R. POMMIER, 2011.  
*Autonomie affective et formation du jugement moral. Pédagogie*, M. VAN DE MEULEBROEKE, 2011.  
*Les droits de l'homme et le droit international public*, F. RYZIGER, 2010.  
*L'argent dans le monde moderne selon Charles Peguy*, Ch. COUTEL, 2009.  
*Quelques réflexions sur les origines de l'homme*, V. DOUMEN, 2009.  
*La liberté : un concept entre gris clair et gris foncé*, F. ANDRÉ, 2008.  
*L'origine de la liberté*, A. VAN KERCKHOVEN, 2008.  
*Valorisation des compétences et co-développement*, A. MANÇO, 2008.  
*Quelle place pour l'expression des convictions religieuses à l'école ?* N. GEERTS, 2007.  
*Faits de société*, M. BOLLE DE BAL, 2007.  
*Les discriminations et la démocratie de l'identité*, A. MARTENS, 2007.  
*Les otages politiques*, FR. VANDEN DRIESSCH, 2007.  
*Brèches*, J. CORNIL, 2007.  
*Chronique d'un cours de philo. Intermède*, H. VAN CAMP, 2006.  
*Réalisations de la Communauté française de Belgique, en matière d'éducation à la citoyenneté*, P. DUPONT, 2006.  
*Quelques références du Conseil de l'Europe en matière de citoyenneté*, P. DUPONT, 2006.

*Évolution du statut de la femme. L'époque de la déesse-mère*, CLAV, 2006.  
*Évolution du statut de la femme. La réconciliation des sexes*, CLAV, 2006.  
*Évolution du statut de la femme. L'éveil de la conscience politique des femmes*, CLAV, 2006.

#### **Défense de la francophonie**

*Valoriser la spécificité du français face à la mutation du paradigme linguistique*, R. RENARD, 2015.

#### **La Constitution belge et la laïcité**

*La Belgique, un État laïque ?*, M. SAYGIN, 2015.  
*De l'urgence de définir une « laïcité à la belge » ?*, C. CHEREF-KHAN, 2015.  
*La Belgique est-elle laïque ? À propos du livre de Jean-Philippe Schreiber*, 2015.  
*Convergences et divergences*, 2015.  
*Diverses questions en suspens*, 2015.

#### **De l'indignation à l'action**

*Paradis fiscaux et blanchiment : une vérité cachée*, E. VERNIER, 2015.  
*La transformation sociale*, P. BEAUVILLARD, 2015.  
*Politique, franc-maçonnerie : des formes différentes d'engagement ?*, J. M. QUILLARDET, 2015.  
*Changez-vous !*, P. MASSE, 2015.  
*Quand la technologie s'en mêle...*, P. PENET-AVEZ, 2015.  
*L'enseignement abandonné...*, D. MORFOUACE, 2015.  
*Volonté humaniste et espoirs*, J. P. LEGAY, 2015.  
*Indignation, quand tu nous tiens...*, J. M. QUILLARDET, 2015.

#### **La condition féminine**

*La religion et la femme*, Agora Pensée libre, 2015.  
*Vous avez dit parité ?*, Agora Pensée libre, 2015.  
*Combattre la régression par l'éducation*, Agora Pensée libre, 2015.  
*Les femmes et la croissance économique*, Agora Pensée libre, 2015.  
*Situation des femmes africaines*, Agora Pensée libre, 2015.  
*Lettre à ma mère*, P. SAYINZOGA, 2015.

#### **Réflexion à propos de l'islam**

*Le sacrifice d'Abraham et l'abattage rituel : penser et vivre « notre » islam dans la modernité ?*,  
C. CHEREF-KHAN, 2015.  
*Penser et vivre l'islam en démocratie : un enjeu de civilisation ?*, C. CHEREF-KHAN, 2015.  
*La viande halal ?*, O. A. RALET, 2015.  
*Islams, islamismes et laïcités... comment mieux vivre ensemble ?*, C. CHEREF-KHAN, 2015.  
*L'esclavage sexuel*, O. A. RALET, 2015.  
*La tentation djihadiste*, M. BOUAZZI, 2015.  
*Entre islam libéral et islam conservateur : où se situent les musulmans belges ?*,  
C. CHEREF-KHAN, 2015.  
– Introduction  
– Partie 1  
– Partie 2  
– Partie 3  
– Questions — Réponses

**Vous souhaitez être tenu(e) au courant  
de nos publications  
et de nos programmes d'émissions  
télévisées et radiophoniques ?**

Rien de plus simple,  
consultez notre site internet  
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

ou

renseignez-nous votre adresse de courriel  
et nous vous enverrons mensuellement nos programmes détaillés



**La Pensée et les Hommes** ASBL

Avenue Victoria 5 – 1000 Bruxelles  
Tél. 02 640 15 20 – 02 650 35 90  
[secretariat@lapenseeetleshommes.be](mailto:secretariat@lapenseeetleshommes.be)  
[christiane.loir@ulb.ac.be](mailto:christiane.loir@ulb.ac.be)

**Visitez notre site**

[www.lapenseeetleshommes.be](http://www.lapenseeetleshommes.be)

Association reconnue d'éducation permanente  
par la Communauté française

